

Auditeur ICA Santé Sécurité au travail

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Secteurs potentiellement concernés par la certification**

Tous les secteurs peuvent être concernés

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **344**, **300**

Code(s) ROME : **M1402**, **H1302**, **H1303**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/06/2004**

Mots clés : **SANTE SECURITE AU TRAVAIL**, **ICA**, **AUDIT**, **MANAGEMENT**

Identification

Identifiant : **929**

Version du : **10/11/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **NF EN ISO 19011:2012**
Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management
- **NF EN ISO/CEI 17021**
Evaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management

Non formalisé :

- **Référentiel de compétences d'auditeur ICA AFNOR Certification**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Garantir un niveau de compétence des auditeurs certifiés dans le domaine de la santé sécurité au travail

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

- Etre capable de mener/diriger un audit de système de management de la santé sécurité au travail (préparation, réalisation et conclusion)
- Etre capable de comprendre le contexte sectoriel de l'audit
- Etre capable de statuer sur la conformité ou non conformité de l'exigence évaluée
- Maîtriser les normes OHSAS 18001, 19011 et connaissances générales

Public visé par la certification

Tous publics

Modalités générales

La certification initiale est accessible après un parcours obligatoire de formation à l'audit de 5 jours.

Pour la certification complémentaire (accessible uniquement aux auditeurs déjà certifiés ICA dans un autre domaine) il n'y a pas de parcours de formation obligatoire.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Permet à l'auditeur de valoriser et vendre ses compétences auprès de ses clients
Permet aux auditeurs d'être missionnés par des organismes de certification
Appartenir au réseau d'auditeurs certifiés ICA

Pour l'entité utilisatrice

Intérêt pour les employeurs et les organismes certificateurs de missionner des auditeurs certifiés du point de vue de leur positionnement sur le marché, de la reconnaissance des clients, de la maîtrise des processus, des enjeux de qualité...

Evaluation / certification

Pré-requis

Formation initiale et Expérience professionnelle :

Formation initiale de niveau Bac ou équivalent : justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités liées au management de la santé et sécurité au travail
Diplôme universitaire, une formation qualifiante ou équivalent : Justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités liées au management de la santé et sécurité au travail

Formation à l'audit - obligatoire :

Avoir suivi une formation à l'audit de 35 heures minimum (dans les 3 années précédant la candidature).

Expérience de l'audit :

Avoir effectué au minimum 4 audits complets dans le domaine de la santé et sécurité au travail dont au moins 2 audits complets OHSAS 18001; OU au minimum 10 jours d'audits sur site dans le domaine de la santé et sécurité au travail dont au moins 2 audits complets ISO 14001 (dans les 3 années précédant la candidature).

Pour les auditeurs déjà certifiés ICA dans un autre domaine, ils peuvent se présenter à une certification complémentaire, les pré-requis sont alors allégés : Expérience professionnelle : 1 an dans des activités liées au management de la Santé Sécurité au Travail. Expérience pratique de l'audit : Avoir effectué au minimum 3 audits complets dans le domaine de Santé Sécurité au Travail dont au minimum 1 audit OHSAS 18001.

NB : Un candidat ne justifiant pas de l'expérience d'audit requise, peut se présenter aux examens. En cas de réussite, il sera considéré comme

Centre(s) de passage/certification

- AFNOR Certification - 11 Rue Francis de Préssensé 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

pré-certifié. Il disposera ensuite d'une année pour acquérir ou compléter son expérience d'audit et ainsi obtenir sa certification

Compétences évaluées

Répondre aux exigences de l'ISO 19011 (en terme de formation initiale, formation à l'audit, expérience professionnelle)

Posséder les qualités personnelles requises pour l'activité d'audit

Préparer, effectuer un audit et rédiger un rapport d'audit

Connaître les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance, méthode fondée sur la preuve), le management (rôle, responsabilités, répartition des tâches au sein de l'équipe d'audit) et la réalisation des audits de systèmes de management

Maîtriser l'OHSAS 18001

Posséder une culture générale et des connaissances sectorielles sur les processus, les produits et les services afin de comprendre le contexte de l'audit.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux

La validité est Temporaire

La certification est valable 3 ans sous réserve d'un maintien annuel. Les phase de maintien et renouvellement de la certification sont réalisées sur la base de l'étude d'un dossier et d'un relevé d'activité d'audit.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

1100 auditeurs certifiés et 92 auditeurs pré-certifiés

1380 certificats actifs

Autres sources d'information

<http://www.boutique-certification-personnes.afnor.org/competences>